MAIRIE DE LE GALLET - 60 360

Tél. Fax: 03 44 13 01 31

commune-legallet@wanadoo.fr

legallet.fr 03 44 13 01 31

M. BOUREUX 06 82 26 46 74

Secrétariat ouvert lundi 8h 12h jeudi 8h 12 h

Permanence assurée le mercredi 18h 20 h



NOTE D'INFORMATIONS-AVRIL-MAI 2023

Vive les vacances

Découvrez de nouvelles activités pour vos enfants, petits-enfants Ou pour vous-même

Plein d'activités sont proposées par le Musée Agricole de la Vie et Rurale d'Hétomesnil, par le Centre Social (flyers ci-après)



PROCHAINES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL DE FROISSY:

1. ATELIER QI GONG: Atelier QI GONG de retour dans votre Centre Social avec Irma les vendredis de 14H15 à 15H15 (voir date sur le flyer en pièce jointe) 10€/personne + adhésion annuelle au CSR 5€/foyer

Inscription auprès de Irma au 06.78.82.83.58

Ouvert à tous

3. Troc de plantes et Samedi en Famille: <u>le samedi 13 mai de 9H30 à 12H30</u> au Centre Social Rural de Froissy Crèvecoeur <u>(entrée par le parking)</u> information sur le flyer en pièce jointe.

Ouvert à tous

4. Théâtre d'improvisation:

Jouer, s'Amuser, Rire, c'est le programme que Cécile (professeur de théâtre) vous propose le lundi 22 mai de 14H00 à 15H30. Pas d'inquiétude pour cet atelier vous avez nul besoin d'apprendre de texte, juste de l'enjouement fera l'affaire!

N'hésitez plus! Inscrivez-vous auprès de Fanny Sénéchal avant le 15 mai 2023 : csr.famille.senechal@gmail.com ou au 03.44.80.81.58 Tarif : 10€/personne + inscription annuelle au CSR 5€/foyer

Senior à partir de 60 ans

5. Yoga du rire: Venez prendre une bouffée de rire en groupe et repartez avec de l'énergie positive! Lundi 17 avril, Lundi 19 juin et lundi 10 juillet de 14H00 à 15H00 au Centre Social

Ouvert à Adultes et seniors

5€/ atelier/personne + adhésion annuelle au CSR 5€/foyer

Pour vous inscrire, contacter Fanny Sénéchal au 03.44.80.81.58 ou par mail csr.famille.senechal@gmail.com

L'EQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

- Vous voulez mieux connaître vos droits,
- Vous avez besoin d'aide dans vos démarches....

L'Equipe mobile de prévention santé précarité sera à CREVECOEUR LE GRAND (à la maison du Conseil Départemental 24 Avenue du Château) les :

- *Mercredi 26 avril de 9 h30 à 12h00
- *Mardi 10 mai de 9 h30 à 12h00
- * Mercredi 24 mai de de 9 h30 à 12h00
- * Mercredi 21 juin de de 9 h30 à 12h00

Vous trouverez plus de renseignements sur cette action du Conseil Départemental de l'Oise dans le flyer ci-après

SANTÉ PRÉCARITÉ DE PRÉVENTION **ÉQUIPE MOBILE**

du Département de l'Oise a pour objectifs de : L'équipe Mobile de Prévention Santé Précarité

- Favoriser l'accès aux droits des usagers
- Soutenir l'usager lors de ses démarches
- · Lutter contre le renoncement aux soins
- Orienter l'usager vers les professionnels
- de santé ou les structures associatives

CONTACTEZ-NOUS

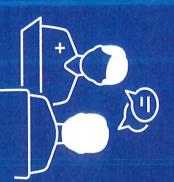
ACTION MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

Pascal CUADRADO, Infirmier





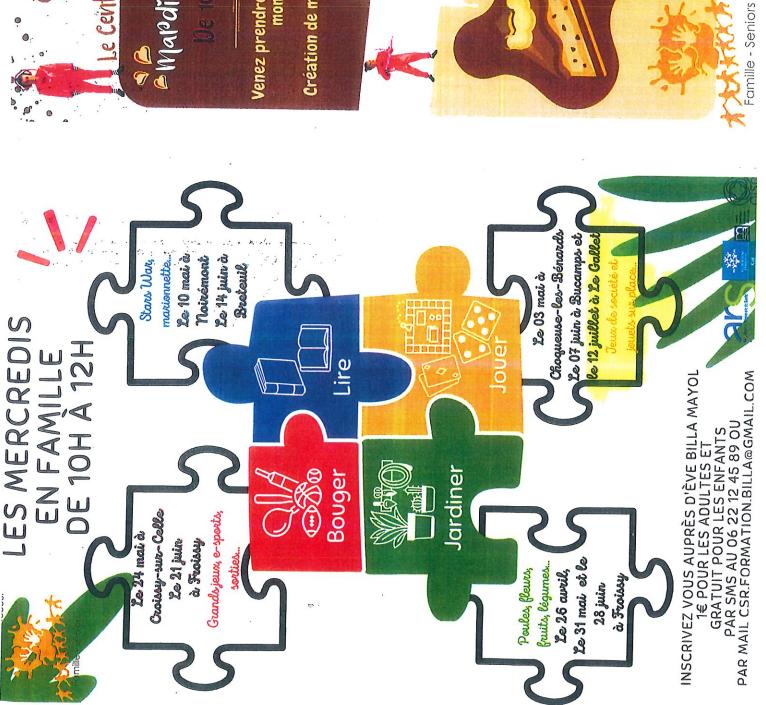
SANTÉ PRÉCARITÉ DE PRÉVENTION ÉQUIPE MOBILE





En partenariat avec :





OISE PICARI

ALCASION EVASION

à trouver durant l'atelie un cadeau à la clef

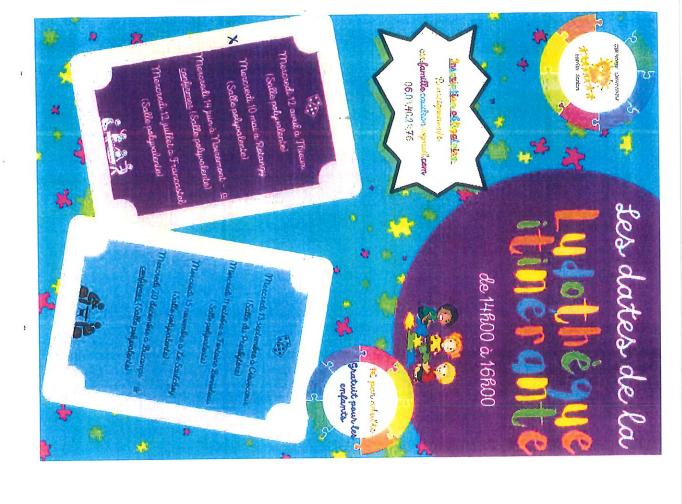
TICKET

Greatur (s. adulta. Greatur pour (s.

Confection de Wonka Cake

De 147400 à 161730

Stage En Family Parity Persecution of Social Rulad de Florissy-Cheveceup. Napoli 18 avivit 2023 Venez prendre soin de vous et passer un moment de détente creation de masque à base de chocolat Renseignements & inscriptions de fratuit pour les adult avant le vendredi 14 avril 2023 midi enfants csr. famille.caudron@gmail.com 06.03.40.29.76





es P'tits ateliers de printemps

Du 17 au 28 avril 2023 14H00-17H00

Réservation obligatoire Tarif: 8 euros 6 à 12 ans

> Création de peinture Esquisse au fusain 18 et 25 avril -17 et 24 auril -

nitiations artistiques

下海湖河市 阿耳海南至南部 海县 學品學品

Peinture intuitive 19 et 26 auril -

20 et 27 avril -21 et 28 avril-Encre de Chine Paintillisme





Musée de la Vie Agricole et Rurale de l'Oise 186 rue de Marseille 60360 Hétomesnil

contact.musee.hetomesnil@gmail.com

03.44.46.92.98









MERCI aux PARTENAIRES de l'Association François 1er































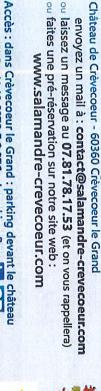






Association François ler

Groupama Paris Val de Loire







Fédération Française des êtes et Spectacles Historiq – www.fffsh.eu –

Retournez le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement complet Tarif: Le prix comprend le spectacle + le repas + les boissons

Adulte: $36 \in /$ groupe $10 \in + : 34 \in ou 20 \in + = 32 \in /$ Enfant $12 \text{ ans et moins} = 25 \in A$ Conditions Générales de Vente et autres informations disponibles sur le site web

Coupon de réservation (ou équivalent sur papier libre)

| cher la | éserve |
|-----------------|-------------------|
| case | pour |
| correspondante) | le spectacle du : |

| 2 | éserve |
|----------|-----------|
| n. | ě |
| 9267 | pour le |
| 3 | 6 |
| rrespond | spectacle |
| ante | du |
| ت | • • |
| | |

| 7 | serve |
|-----------------------------|----------------|
| 1 | |
| 220 | pour le s |
| 3 | e |
| har la casa correspondante) | spectacle du : |
| | |

| cher la | éserve |
|-----------------|-------------------|
| case | pour |
| correspondante) | le spectacle du : |

| ocher! | réserv |
|--------|--------|
| n | D |
| שאפ | pour |
| 3 | e |
| ž | S |
| ď | ď |
| ŝ | ŭ |
| 5 | in |
| 3 | Ce |
| 2 | D |
| 킃 | g |
| ď | - |
| _ | |
| | |



| a | |
|------|--|
| case | |
| 5 | |
| res | |



samedi 7 octobre (à 20h) vendredi 6 octobre (à 20h) samedi 30 septembre (à 20h) dimanche 24 septembre (à 12h) samedi 23 septembre 2023 (à 20h)

dimanche 1er octobre (à 12h)

adresse:

email ou téléphone (indispensable et lisible) :

Nombre de places enfants 12 ans et moins : Nombre de places adultes : La réservation sera validée à réception du règlement complet soit un réglement total ci-joint de par chèque à l'ordre de "Association François 1er" x 36 ou 34 ou 32 € =

Th

Une confirmation de réservation vous sera ensuite envoyée

et devra être présentée à l'entrée du spectacle











Exposition EXPOSITION Musele de L'Ouse

(0861-2981) L'Antiquité selon Émile-René Ménard De rêve et de lumière.

Du 29 mars au 24 juillet 2023

admirée, rêvée, perdue, est profondément marquée du sceau de l'Antiquité, une Antiquité de l'Antiquité. L'œuvre de cet artiste polymorphe lié au Symbolisme Parler de l'œuvre d'Émile-René Ménard, c'est nécessairement parler

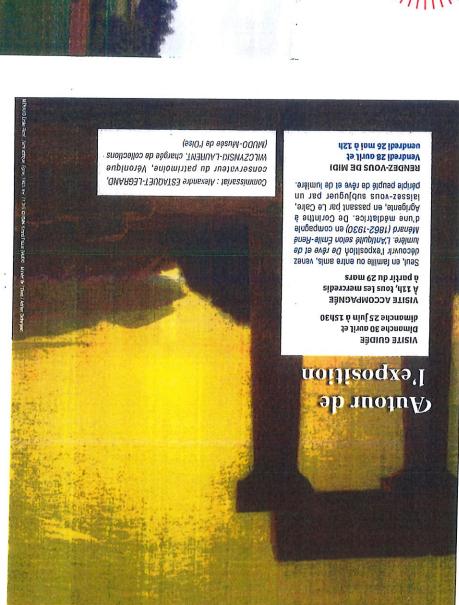
avant la sortie de l'âge d'or. de retrouver cette Antiquité perdue, dernier Eden de l'Humanité profondément marquer le jeune Émile-René, qui n'aura de cesse fascination pour la Grèce, sa culture, ses vestiges, sa religion, vont ailleurs son goût pour la culture et la civilisation grecques. Cette oncle d'Emìle-René, chimiste, poète et philosophe, lui transmet par du fait de la proximité entre l'artiste et son père. Louis Ménard, à Camille Corot, qu'Émile-René a dû rencontrer dans son enfance, inculquent les règles de l'art académique. Un lien particulier le relie côtés d'illustres artistes de la seconde moitié du XIXª siècle, qui lui Issu d'une famille d'intellectuels, Émile-René Ménard se forme aux

à la délectation, au rêve et à la méditation. indéniable dans l'usage de la palette, est une invitation au voyage, scènes antiques, magnifiée par la magie des ruines et une poésie est une incernation du Sublime. La sérénité qui se dégage de ces nature. Cette nature, sauvage mais belle, majestueuse et silencieuse, dans un cadre ldyillque, où l'harmonie règne entre l'homme et la on les sujets inspirés de l'Antiquité classique sont mis en scène Emile-René Ménard élabore une œuvre dessinée et peinte originale

Elle résonne d'une manlère particulière dans notre époque en quête Ménard s'apparente à un retour perpétuel en terre idyllique d'Arcadie. Ode à l'harmonie entre l'homme et son environnement, l'œuvre de

d'harmonie et d'antique sérénité...

Entrée gratuite



"Paysage et patrimoine"

des trois villages

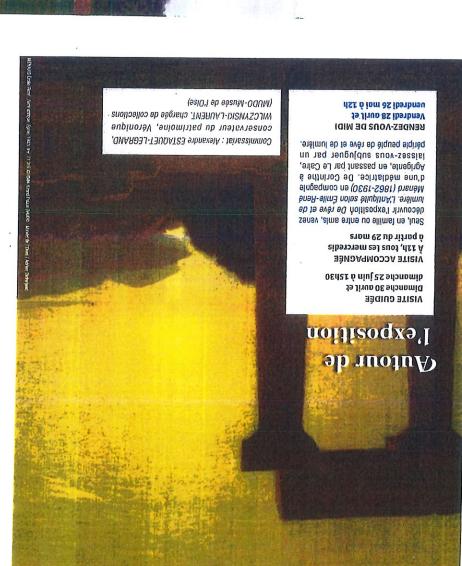
Randonnée

Choqueuse-les-Bénards

Catheux

Organisée par :

Fontaine-Bonneleau



APPELEZ LE 06.71.18.99.36 (MME B.FLAMENT) OU LE 06.84.31.80.10 (MME S.LECLERC) Randonnée champêtre • Petit-déjeuner, Déjeuner et Goûter confectionnés par un traiteur local • Patrimoine conté par Monsieur Eric Tribout PAIEMENT A EFFECTUER PAR CHÈQUE LORS DE L'INSCRIPTION llKm • A partir de 10h00 • Parcours avec du relief Samedi 29 avril 2023 L'ORDRE DE "FONTAINE ANIMATION" Prévoir de bonnes chaussures POUR VOUS INSCRIRE, **AVANT LE 15 AVRIL**

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 AVRIL 2023 - 19H00

L'an deux mille vingt-trois le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente sous la Présidence de M. Mathieu BOUREUX Maire.

Étaient présents : M. GOUGE Bernard, Mmes JONARD Sylvie, NORTIER Christine,

M. BOUSSIFET Arnaud, M. COUPLET Nicolas

<u>Étaient absents excusés</u>: M. KAMÉLI Stéphane, DEMAZIER Fabien, Mmes THÉVENON Annie, Mme DUMAST Céline, LALOT Isabelle.

Les membres présents valident à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 1er février 2023.

Sur proposition de M. Le Maire, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants : * Participation aux frais des portages de repas

*Participation au SIRS

M. Bernard GOUGE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE N°01: Participation aux frais de portage de repas

M. Le Maire donne lecture de la lettre de Mme La Présidente du Centre Social relative à l'organisation du portage de repas sur la Commune auprès des personnes en perte d'autonomie. Compte tenu des charges de ce service, il est déficitaire depuis plusieurs années.

Le Conseil d'administration en date du 16 mars dernier a décidé de solliciter une subvention auprès des Communes qui ont des habitants concernés par ce service.

La subvention demandée est de 1.5 euros par nombre de repas livrés en 2022 sur la Commune

Le Conseil Municipal après avoir étudié la convention présentée,

ESTIME que les éléments fournis sont insuffisants pour une prise de décision

CHARGE M. Le Maire de saisir le Centre Social pour connaître des informations complémentaires (bilan du service et liste des bénéficiaires)

ORDRE N°02: Participation au SIRS

M. Le Maire précise qu'à compter du 1^{er} septembre 2023, la comptabilité du SIRS sera suivie par le Centre des Finances Publiques de Beauvais (actuellement suivie par la Trésorerie de Breteuil).

M. Le Maire précise qu'il est nécessaire de délibérer sur la participation annuelle au SIRS.

M. Le Maire propose de régler la participation qui est due au SIRS comme suit :

- Au cours du 1er trimestre : Acompte correspondant à 50% de la participation perçue en N-1

- Au cours du 3^{ème} trimestre : Solde correspondant à la participation budgétisée en N dans le budget du Sirs - Acompte versé au 1^{er} trimestre de l'année N

M. Le Maire rappelle les règles du calcul des participations : La participation des Communes est calculée comme suit :

50% par rapport au nombre d'enfants scolarisés au SIRS de chaque Commune

50% par rapport à la population de chaque Commune

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

ACCEPTENT à l'unanimité le mode de calcul et de règlement de la participation communale au SIRS

ORDRE N°03: Vote du Compte Financier Unique 2022

Avant d'aborder le Compte Financier Unique, M. Le Maire présente l'évolution du résultat de fonctionnement de 2016 à 2022 (résultats de fonctionnement et résultats corrigé en euros constants). Malgré des maîtrises de coût sur certains postes (électricité), on constate une détérioration du résultat de fonctionnement depuis 2020.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à la Commune de LE GALLET d'expérimenter le compte financier unique (CFU). M. Le Maire précise que le compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le budget de l'exercice 2022 pour lequel le Compte Financier Unique est soumis par M. Le Maire s'est exécuté du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour les opérations d'investissement et de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

| De ce document con | ipiable se degag | ent les resulta | | |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------------|--|--|
| | FONCTIONNEMENT | | | |
| LIBELLE | DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EX- CEDENT | | |
| Résultats reportés (1) | | 322 645,00 € | | |
| Opérations de l'exer- cice | | 156 108,58 € | | |
| Totaux | 112 020,16 € | 478 754,54 € | | |
| Résultat de clôture (=CA) | | 366 733.42 € | | |

| INVESTISSEMENT | | | | |
|-----------------------|-------------------------|--|--|--|
| DEPENSE OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | | | |
| - € | 3 234,00 € | | | |
| 31 992,40 € | 26 654,10 € | | | |
| 31 992,40 € | 29 888,39 € | | | |
| 2 104,30 € | e a mister en | | | |

| ENSEMBLE | | | | |
|------------------------------|--------------|--|--|--|
| DEPENSE OU DEFICIT OU EXCEDE | | | | |
| - € | 325 879,00 € | | | |
| 144 012,56 € | 182 762,68 € | | | |
| 144 012,56 € | 508 641,68 € | | | |
| | 364 629.12 € | | | |

Restes à réaliser 2022 SUR 2023

| 34 300,00 € | 13 358,00 € |
|-------------|-------------|
| 34 300,00 € | 13 358,00 € |

*(à noter les résultats reportés antérieurs sont arrondis selon BP 2022 et seront ajustés au budget primitif 2023)

Ces résultats sont repris au Budget de l'exercice 2023.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur Le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme Sylvie JONARD, conseillère municipale

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 5 voix pour, 1 NPPPV (1 Ne Prend Pas Part au Vote) Après s'être fait présenter le Budget et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

- 1) DONNE ACTE à l'unanimité de la présentation faite du Compte Financier Unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus
- 2) CONSTATE les identités de valeurs (report à nouveau, résultat d'exploitation de l'exercice, fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser
- 4) ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ORDRE N°04 : Affectation des résultats 2022 sur Budget Primitif 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

Report en fonctionnement : Recette 02 : 343 688.37 euros

Affectation en réserves recettes 1068 en investissement : 23 046.01 euros

Solde d'exécution d'investissement dépenses d'investissement : 2 104.01 euros

ORDRE N°05: Convention de la gestion des hydrants

M. Le Maire informe l'Assemblée que la convention de gestion des hydrants de la Commune est arrivée à échéance. Il présente le nouveau projet de convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ÉMET UN AVIS FAVORABLE pour la formule P1 contrôle des poteaux incendie

selon 30 euros H.T par poteau soit pour le contrôle des 2 hydrants de la Commune, un coût de 60 euros H.T par an au jour de la signature de la présente convention.

AUTORISE M. Le Maire à signer la convention pour une durée de 5 ans

ORDRE N°06: Demande de subventions exceptionnelles 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré

NE RETIENT PAS (voté à l'unanimité) les demandes de subventions exceptionnelles émanant de l'AMF (Conflit UKRAINE, Séisme de Syrie), de l'Union Nationale des Combattants de Crevecoeur Le Grand

NE SOUHAITE PAS adhérer à la fondation du patrimoine Hauts de France

ORDRE N°07 Vote des taxes 2023

M. Le Maire présente aux membres du Conseil les bases d'imposition prévisionnelles 2023 et précise que les valeurs locatives sont revalorisées automatiquement tous les ans. M. Le Maire souligne que pour cette année, les bases sont augmentées de presque 7%.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts.

M. Le Maire précise qu'il est « délicat » de prévoir une baisse des taux vu les augmentations de charges communales d'année en année.

Après proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de fixer les taxes de la Commune pour l'année 2023 comme suit :

Taxe foncière sur prop. Bâties:

42.51% (pas de variation)

Taxe foncière sur prop. Non bâties :

33.50 % (pas de variation)

Taxe d'habitation

12.71 %

Le produit fiscal attendu des taxes est ainsi évalué à 46 363 euros

L'ASSEMBLÉE VOTE A L'UNANIMITÉ ces taux

ORDRE N°08 Rappel des différents projets d'investissement 2023

M. Le Maire informe le Conseil des dernières attributions de subvention et notamment le financement pour l'Aire de Jeux (Conseil Départemental et DETR). Pour l'opération « renforcement et aménagement de la voirie », les financements sont encore en « attente » mais il conviendra de reporter cette opération car le Syndicat des Eaux du Crocq projette en 2025 des travaux sur le réseau de LE GALLET : Ils consisteront à changer la partie du réseau d'eau la plus ancienne (Rue de la Sablonnière) ceci dans le but de diminuer le risque de fuite.

L'Assemblée convient à dire qu'effectivement l'opération de voirie doit succéder à ces travaux de réseau d'eau. M. Le Maire évoque le dépôt du dossier de subvention pour l'opération « optimisation électrique de l'immeuble communal Mairie-Salle » sur la plateforme publique dans le cadre du Fonds Vert. Suite à la délibération du 1^{er} février 2023 portant sur l'exercice d'un Droit de Préemption Urbain, M. Le Maire confirme que la parcelle B 39 (dont la Commune s'est portée acquéreuse) sera vendue moyennant un prix de 5 000 euros l'hectare soit 333 euros ; Le montant des frais devrait s'élever environ à la somme de 200 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

AUTORISE M. Le Maire à signer l'acte et tous les pièces afférentes à cette acquisition.

M. Le Maire propose à l'Assemblée les nouveaux projets :

- * Pièges photographiques en milieu naturel afin de lutter contre les dépôts sauvages. Contrairement à la vidéoprotection, les pièges photographiques n'exigent pas d'autorisation préfectorale. D'une valeur de 220 euros l'unité, le forfait de base d'un piège comprend 100 photos par mois et une carte Sim. La (ou les) photographie (s) peut (peuvent) être un élément de preuve d'une infraction. LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE le projet avec l'achat de 2 pièges photographiques
- * Acquisition d'un matériel de voirie: M. Le Maire évoque l'état actuel de l'élagueuse taille haie sur perche qui nécessiterait des réparations. Il présente les devis de réparation mais aussi d'acquisition d'un nouveau matériel. LES MEMBRES DU CONSEIL après en avoir délibéré OPTENT pour l'acquisition d'un combi système d'une valeur de 707 euros T.T.C (fournisseur AGRIPOL)

Ces nouvelles opérations seront inscrites au budget primitif 2023

M. Le Maire précise que les travaux de rénovation de la toiture de l'église et descentes de gouttières sont terminés. Cependant, la récupération des eaux de pluies est à l'étude. Par ailleurs, les spots défaillants à l'Eglise vont être prochainement changés par l'entreprise DECORMEILLE.

ORDRE N°09 Vote du Budget Primitif 2023

Monsieur Le Maire fait lecture du Budget Primitif qui s'élève en

Recettes et dépenses de Fonctionnement : 419 686 € Recettes et dépenses d'investissement : 460 334 € **LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité**

DONNE SON ACCORD et VOTE le budget primitif 2023 par chapitre

APPROUVE et AUTORISE Mr le Maire à effectuer des virements de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel au sein de la même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Ordre N°10: Prochains temps forts

M. Le Maire évoque le projet « activités jeux avec l'Association Cœur de Meeple » pour les Séniors : Il est envisagé d'élargir le public concerné et il sera proposé à l'association plusieurs dates en septembre.

Les opérations « récompenses aux jeunes diplômés », « concours de maisons et jardins fleuris », « cultura », « opération Lü » sont reconduites pour 2023.

Pour les associations communales, on souligne l'organisation de la chasse aux œufs et de la brocante par le Comité des Fêtes ainsi que l'organisation du bal trap organisé par l'Association Communale de chasse.

INFORMATIONS DIVERSES

M. Le Maire relate le don à la Commune de 50 verres « écocup » de la part de la CCOP.

La date du **05 mai** à 18 heures est fixée pour faire le repérage des bornes Rue de Viefvillers Pour les habitants qui souhaitent obtenir des renseignements sur l'application LOCALITY et installer cette application sur leur téléphone, deux temps forts de présentation seront proposés en mairie : les mercredis 12 avril et 03 mai 2023.

Mme JONARD effectue un bref compte rendu sur la journée du 03 mars dernier organisée par le CPIE et portant sur la réussite du compostage collectif. Elle en conclut que dans les petits villages, le composteur collectif n'est pas envisageable mais qu'il convient de sensibiliser les habitants à avoir leur propre composteur car il sera bientôt interdit de jeter ses déchets biodéchets dans une poubelle classique. Elle expose ensuite les facteurs de réussite d'un compost. (voir fiche technique dans le prochain bulletin communal)

M. Le Maire présente à l'assemblée la demande d'un administré pour échanger deux petits portions de terrain au niveau du virage du bois. (échange d'un petit carré privé classé naturel avec un petit carré communal). Le but de cet échange est d'harmoniser les 2 parcelles et de faciliter l'installation des clôtures respectives.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

ÉMET un avis favorable pour cet échange (5 voix pour 1 voix NPPPV)

CHARGE M. Le Maire de procéder aux opérations préparatoires de cet échange (prise de contacts pour bornage, d'acte authentique...)

PREND acte que la répercussion des frais sera définie après obtention de devis (décision en prochaine réunion)

Il est précisé que la mairie de Crèvecoeur est maintenant équipée pour réaliser les titres d'identité (Carte Nationale D'Identité et Passeport). Une information sur la procédure sera insérée dans le prochain bulletin communal.

Il est précisé que le semis de la jachère fleurie a été effectué récemment.

La séance est levée à 22 heures.

Le Musée d'Hétomesnil RECRUTE!

Le musée est à la recherche de deux volontaires en service civique ! Voici les annonces :

- Participer à l'inventaire des collections :

https://www.service-civique.gouv.fr/.../contribuer-a...

- Participer à la médiation culturelle :

https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission/participer-aux-actions-de-mediation-et-audeveloppement-des-autonomies-museales-2-6419b0951864cc02851337d3https://www.service-civique.gouv.fr/.../participer-aux...

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter au 03.44.46.92.98

Energie: retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2023

Le bouclier tarifaire : en vigueur depuis octobre 2022, le bouclier tarifaire bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Il s'applique à tous les Français.

Les chèques énergie :

- Le chèque énergie exceptionnel : entre 100 € à 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.
- Le chèque énergie : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 euros.
- Le chèque énergie fioul : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.
- Le chèque bois : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.
- L'indemnité carburant : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.
- Fonds Energie d'Action Logement : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges plus de 1000 € sur l'année.

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

• **MaPrimeRénov':** s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Par exemple : des travaux d'isolation, installation d'une pompe à chaleur <u>en trouvant un artisan chauffagiste RGE à Le-Gallet</u>, etc ...

- MaPrimeRénov' Sérénité : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
- Les aides locales ANAH : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.
- La prime à l'autoconsommation photovoltaïque : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc en fonction de la puissance installée.

Exemple : pour l'installation d'un panneau solaire d'une capacité inférieure ou égale à 3 kWc, la prime s'élève à 380 €/kWc.

• Les certificats d'économie d'énergie (CEE) : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. <u>Pour plus d'informations</u>, pensez à comparer les fournisseurs pour bénéfissier d'un tarif d'électricité moins cher.

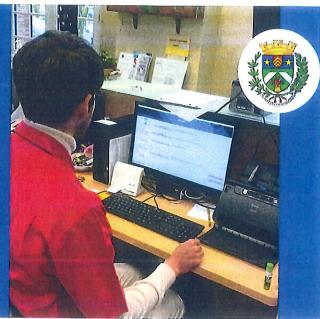
Plus d'informations sur : https://www.hellowatt.fr/comparateur-fournisseurs-electricite-gaz/

- La TVA réduite à 5,5 % : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
- L'Éco-prêt à taux zéro : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.

La Mairie est maintenant équipée pour réaliser les titres d'identité

Grand a la possibilité de délivrer les titres d'identité (Carte Nationale d'Identité et Passeport). Les prises de rendez-vous se font uniquement sur le portail de la ville https://crevecoeurlegrand.portailcitoyen.eu/. vous, veuillez-vous rapprocher de La Maison du Conseil Départemental au 24 avenue du château à Crèvecœurle-Grand (60360).

Attention, aucun rendez-vous ne sera pris par téléphone ou directement à la Mairie.



La démarche à suivre pour une demande de Passeport ou une pièce d'identité pour une personne majeure:

- 1. Remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS via https://passeport.ants.gouv.fr/ et transmettre une copie lors de votre rendez-vous en mairie.
- 2. Une photo récente de moins de 6 mois, de face tête nue (sans lunettes) et de format 3,5 x 4,5 cm.
- 3. Votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou une copie intégrale de votre acte de naissance (de moins de 3 mois).
- 4. Un justificatif de domicile de moins d'un an à votre nom (facture, électricité, eau, mobile...). Si vous êtes hébergé chez quelqu'un il est nécessaire de vous munir d'un justificatif de domicile, une attestation sur l'honneur et la pièce d'identité originale de l'hébergeant.
- 5. Si la pièce demandée est un Passeport, il faut se doter d'un timbre fiscal de 86€ (possibilité -d'acheter les timbres en lignes via https://timbres. impots.gouv.fr/). Si le passeport est à renouveler le timbre est gratuit.
- 6. Le titre à renouveler.
- 7. En cas de perte ou de vol, il est important de fournir à la Mairie une déclaration de perte ou de vol.

La démarche à suivre pour une demande de Passeport et une pièce d'identité pour une personne mineure:

- 1. Remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS via https://passeport.ants.gouv.fr/ et transmettre une copie lors de votre rendez-vous en mairie.
- 2. Une photo récente de moins de 6 mois, de face tête nue (sans lunettes) et de format 3,5 x 4,5 cm.
- 3. La Carte Nationale d'Identité de l'enfant en cours de validité ou une copie intégrale de son acte de naissance (de moins de 3 mois).
- 4. Un justificatif de la nationalité française, si l'enfant est né à l'étranger ou si les deux parents sont nés à l'étranger.
- 5. Un justificatif de domicile de moins d'un an.
- 6. Si la pièce demandée est un Passeport, il faut se doter d'un timbre fiscal de 17€ pour les enfants de 0 à 14 ans et de 42€ pour les enfants de 15 à 17 ans (possibilité d'acheter les timbres en lignes via https://timbres.impots.gouv.fr/). Si le passeport est à renouveler le timbre est gratuit.
- 7. Une pièce d'identité du représentant légal.
- 8. L'ancienne pièce d'identité si renouvellement.
- 9. En cas de perte ou de vol, il est important de fournir à la Mairie une déclaration de perte ou de vol.
- 10. Pour les enfants dont les parents sont séparés. vous devez fournir les documents officiels et définitifs justifiants de la garde de ces derniers.

Contacts à retenir

PHARMACIE

Pharmacie de garde: 32 37

Pharmacie Robert

5 rue du général Moret 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 46 87 17**

Pharmacie Schweig

30 rue Gambetta 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 46 87 22**

MEDECIN

Médecins de garde: 15

Cabinet médical Drs. CALMY, LESTIENNE, MANCAUX, VIGNAULT et TETU TAVERNIER Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 80 66 70

Dr. JAONAH Tierry

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 60 36 60 78

Dr. CAULLIEZ Bernard (angiologue)

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 80 66 70**

PSYCHOLOGUE

Mme. AMRANE Sara

16 rue de la Mare Braconne apt 26, Résidence Les Oeillets 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 69 96 39 90

Mme. ESTIENNE Isabelle

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 11 89 47 12

ORTHOPHONISTE

Mme. PIOT Marion

19 avenue de la Libération 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 31 19 10 30

Mme. LEPOETRE Léonore

19 avenue de la Libération 60360 Crèvecœur-le-Grand 07 66 64 84 26

SOPHROLOGUE

Mme. BOUILLAUX Julie

31 rue de Beauvais 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 80 58 66 65

REFLEXOLOGUE

Mme. MARQUER Véronique 06 33 07 90 74

reflex.zen85@gmail.com

INFIRMIER

Mme. GROUD Angélique 31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 31 77 74 13

Cabinet VANDAELE et DESMULIE

19 avenue de la Libération 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 94 88

Mme. ROOSE Ameline

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 81 98 42 77

M. COTTEL Patrick

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 07 48 07 44

Mme. DHAESE Lucie

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 31 77 74 13

KINESITHERAPEUTE

Mme. DE KEUKELAERE, Mme. SALCA Diana et Mme. EPURE Nicoleta

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 46 86 91**

Mme. LOOF Christelle et M. LORTHIOS Denis

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 80 66 72

PODOLOGUE

M. VIGNAULT Cédric

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 34 66 72 70

DIETETICIEN

Mme. GIUNTINI Marine

Maison de santé, 4 rue du stade 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 58 92 60 32

OSTHEOPATHE

Mme. LANNAY Clémence

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 59 80 51 81

MOBILITE

Taxi LOTTIN 03 44 46 83 83 Taxi CHRYSTELLE 06 87 24 07 75 Taxi JACKY 03 44 13 23 28 Taxi DU CHATEAU 06 85 08 65 74 Taxi PHILIPPE 06 74 35 81 1.1 Oise mobilité 09 70 15 01 50

OPTICIEN

Mme. TETU Louise (Orthoptiste) 31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand

07 44 53 27 84

DENTISTE

Dr. DUSEHU SophieMaison de santé, 4 rue du stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 73

SAGE-FEMME

Mme. PARIS Justine

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 35 28 78 03

Dr. RAYMOND Agnès

6 rue du Général Moret 60360 Crèvecœur-le-Grand 07 49 06 76 95

MEDECINE DOUCE

M. HERVIEU Antoine

31 rue de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 38 05 68 03

VETERINAIRE

Vétérinaire Héliovet

60 Rue de Francastel 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 87 52

SERVICES RELIGIEUX

Abbé Pierre-Emmanuel DESAINT 03 44 46 88 08

ECOLE

Ecole élémentaire Henri Villette

Rue de la Mare 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 85 31

Ecole maternelle Les petits bourgeons

36 rue du Presbytère 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 46 85 96**

College Jehan le Freron 3 rue des Alouettes

3 rue des Alouettes 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 87 77

E.R.E.A Joséphine Baker 4 rue Fournier

60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 97 11

Crêche Les minis explorateurs

21 avenue du château 60360 Crèvecœur-le-Grand **09 53 56 12 46**

SERVICES DE LA VILLE

Police

Pavillon de la Rochefoucauld 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 13 31 03 ou 06 37 48 66 94

Gendarmerie

Rue de Breteuil 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 13 80 17

Sapeurs pompiers

13 rue de Breteuil 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 50 20 (Urgence 18)

Mairie

Place de l'hotel de ville 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 46 87 11

Services techniques 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 08 58 83 01

Bibliothèque municipale

4 place de l'hotel de ville 60360 Crèvecœur-le-Grand 03 44 13 30 02

Déchetterie recyclerie

2 rue des Alouettes 60360 Crèvecœur-le-Grand **03 44 13 23 48**

AMBULANCE

M. LOTTIN Simon: 03 44 46 83 83

CENTRE HOSPITALIER JEAN-BAPTISTE CARON

16 place de l'hôtel de ville 60360 Crèvecœur-le-Grand

EHPAD et SRR (Service de soins de suite de réadaptation) 03 44 13 36 36

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) 03 60 05 00 06 ou 06 71 01 05 88

POMPE FUNEBRE

Marbrerie Lionel SAGNIER 25 avenue de la Libération 60360 Crèvecœur-le-Grand

03 44 46 87 21 ANTI-GUEPE

M. FONTANA Sylvain 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 88 04 29 19

M. LEGER Cyril (Cyrguepes) 60360 Crèvecœur-le-Grand 06 37 31 66 23



Association CORRELATION

1 rue du Paty 60380 BUICOURT

Courriel: michelcorrelation@emailasso.net

Site: www.decouverte-nature-oise.com

Membre du réseau ADEME de gestion de proximité des biodéchets Formateur Guides Composteurs n° 22 60 02872 60



Réussir son COMPOSTAGE COLLECTIF

Compte rendu de la journée CPIE du 03/03/2023 à Grandvilliers

1. Objectifs

Journée thématique à destination des élus, chargés de mission, agents techniques de collectivités et représentants de l'état pour apporter les clés et répondre à « comment mettre en place un composteur collectif ».

2. Comment réussir son compost?

Qu'est ce que le COMPOSTAGE ?

Composter c'est imiter un processus naturel qui transforme les débris végétaux et animaux en humus, en se mettant dans les conditions favorables et maîtrisées (apports, air, eau) pour une décomposition en 9 à 12 mois...

Le compost n'est pas un engrais (qui apporte des nutriments aux plantes immédiatement mais en une seule fois) ni un terreau (quasi inerte, simple support de culture) mais un amendement c'est-à-dire qu'il apporte de nombreux nutriments au sol qui serviront durablement aux plantes.

Pourquoi COMPOSTER?

Les bio-déchets c'est 30% de la poubelle, étant composés de 80% d'eau, les mettre aux ordures ménagères, c'est incinérer de l'eau! Composter, c'est:

- Réduire les coûts (moins de collectes, moins d'énergie)
- Fabriquer sur place un amendement très riche (moins d'achats)
- Participer à une démarche éco-citoyenne et créér du lien social

Comment REUSSIR son COMPOST?

Il suffit de respecter 3 règles pour obtenir un compost riche et équilibré tout en évitant mauvaises odeurs, jus qui coulent et autres indésirables...

- Mélanger les matières azotées « vertes-humides et molles » avec les matières carbonées «brunes-sèches et dures» à 50/50 lors des incorporations.
- Aérer car les décomposeurs ont besoin d'oxygène. A chaque apport, un mélange avec une simple griffe apporte de l'oxygène et un grand brassage 2 fois par an est recommandé pour aérer et activer la décomposition ...
- Vérifier l'humidité car les organismes ont besoin d'eau mais pas trop... Pour éliminer un doute adopter le « test de la poignée » simple et immédiat.



Quels déchets de cuisine et de jardin peuvent se composter?

Matières vertes/humides/molles(azote) Matières brunes/sèches/dures (carbone)

- épluchures de légumes
- marc de café (avec filtre)
- thé en sachet papier
- fruits abîmés
- coquilles d'œufs écrasées
- restes de légumes crus
- tonte de pelouse
- herbes de jardin...

- fleurs fanées
- tailles de haies broyées
- sciure de bois
- feuilles mortes
- papier essuie tout, boite à oeufs
- cartonnette coupée en morceaux
- paille
- gazon sèché ...

Le suivi du COMPOSTAGE

Le suivi d'un bon compostage s'effectue par nos sens et notre observation, les remèdes principaux sont un ré-équilibrage et un mélange de l'ensemble :

- le compost ne chauffe pas : le mélange carbone/azote n'est pas correct
- présence d'odeurs : le compost est trop riche en azote et se tasse, ce sont d'autres décomposeurs qui interviennent et sont source de gaz odorant !
- présence de jus d'écoulement : le compost est trop humide
- présence de nombreux filaments blancs en surface : le compost est trop sec

Avantages et utilisations du COMPOST

Le compost a de nombreuses vertus : Il apporte des éléments fertilisants stables, Il aère et allège le sol, Il multiplie l'activité microbiologique du sol, et limite les pathogènes du sol et donc les maladies des plantes... Il aide les plantes contre la sécheresse (effet éponge)...

Un compost « mur » est bien noir, sent l'humus, ne tache pas durablement les mains, n'abrite plus d'invertébrés ni de morceaux durs, il peut alors être utilisé :

- en paillage avant les chaleurs d'été ou les gels d'hiver
- en amendement organique pour enrichir le sol, le structurer.
- en support pour les semis ou le rempotage en le « diluant » avec du terreau...

3. Mettre en oeuvre une opération de compostage collectif

Les SPECIFICITES du COMPOSTAGE COLLECTIF

Un projet de compostage collectif est différent du compostage individuel (vu ci-dessus), en particulier, prendre en compte :

- projet partagé, en équipe : information et communication sont primordiaux!
- réserve de structurant indispensable, bien défini et programmé dans le temps
- un **espace de maturation** défini et non accessible à tous
- connaître le contexte règlementaire : loi AGEC qui oblige un tri à la source des biodéchets pour tous au plus tard au 31/12/2023 L'arrêté du 09 avril 2018 fixe

Mesdames, Messieurs,

Voici les nouveaux numéros de Cerfa pour les autorisations du Droit des Sols.

Permis de construire pour maison individuelle et ses annexes : 13406*11

Permis de construire et permis d'Aménager : 13409*11

Permis de démolir: 13405*09

Déclaration préalable : 13404*10

Déclaration préalable pour lotissement : 13702*09

Déclaration préalable pour maison individuelle et ou ses annexes : 13703*10

Certificat d'Urbanisme : 13410*08

Autorisation de Travaux pur ERP: 13824*04

Permis de construire transfert : 13412*10

Permis de construire Modificatif: 13411*11

Ces nouvelles références sont en ligne depuis janvier 2023 sur le site www.servicepublic.fr/

de nouveau mis à jour en juillet. A savoir, les services de l'Etat (DDT de l'Oise) nous ont déjà indiqué que les Cerfa seraient

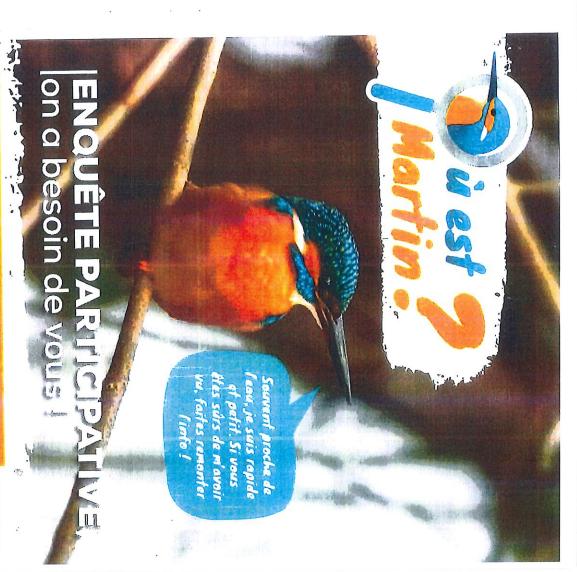
NOTA:

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes sont dans l'obligation de mettre à disposition de ses administrés un dispositif de SVE (Saisine par Voie Electronique).

Afin de déposer vos demandes d'urbanisme par voie dématérialisée, veuillez-vous rendre à l'adresse suivante afin d'y créer votre compte et de procéder au dépôt de votre dossier:

https://urbanisme.beauvaisis.fr/#/

d'actualité. Vous pouvez bien sûr déposer encore vos demandes « papier » en mairie Attention: Le dépôt en version papier des demandes d'autorisation d'urbanisme est toujours



OUS AVEZ VU UN MARTIN-PECHEUR?

renseignez-vous sur cette action: Partagez vos observations et









































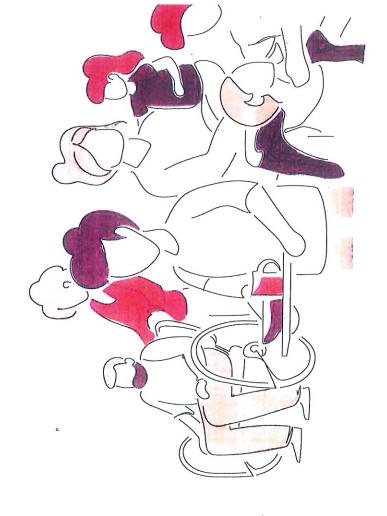
OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR

LA PLATEFORME TERRITORIALE BEAUVAIS

CV à adresser à beauvais@prochemploi.fr

| N* OFFRE | POSTE | EXPERIENCE | CONTRAT | SECTEUR |
|-------------|---|------------|----------|---------------|
| · BEA-34299 | PREPARATEUR'DE COMMANDES CACES 1 H/F | CAP / BEP | <u>e</u> | OURSEL-MAISON |
| BEA-34298 | CARISTE H/F | CAP / BEP | 100 | OURSEL-MAISON |
| BEA-34297 | AGENT D'ENTREPOT LOGISTIQUE H/F | CAP / BEP | CDD | OURSEL-MAISON |
| BEA-34141 | MECANICIEN AUTOMOBILE | BAC | i e | MERU |
| BEA-34140 | MECANICIEN SERVICE RAPIDE / TECHNICIEN MONTEUR H/F | BAC | IOS | MERU |
| BEA-34138 | COMMERCIAL H/F | BAC | GDI | BEAUVAIS |
| BEA-34114 | ASSISTANT COMPTABLE PME H/F | BAC+2 | CDI | THERDONNE |
| BEA-34097 | MENUISIER/POSEUR H/F | CAP / BEP | CDI | TILLE |
| BEA-34067 | METALLIER POSEUR H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-34065 | ASSISTANT COMMERCIAL ADV H/F | BAC+2 | CDI | ALLONNE |
| BEA-34063 | VALET/FEMME DE CHAMBRE H/F | CAP / BEP | CDD | BEAUVAIS |
| · BEA-34027 | COMMIS DE CUISINE H/F | CAP / BEP | ē | BEAUVAIS |
| BEA-34026 | SERVEUR POLYVALENT H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-33942 | BUSINESS DEVELOPPEUR H/F | BAC+2 | CDI | BRESLES |
| BEA-33731 | TECHNICIEN CONTROLE DE CABLE H/F | BAC | CDI | HERMES |
| BEA-33730 | CHARGE DE SERVICE CLIENTS H/F | CAP / BEP | СФР | OURSEL-MAISON |
| BEA-33729 | CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ANGLAIS H/F | CAP / BEP | CDD | OURSEL-MAISON |
| BEA-33728 | CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ESPAGNOL H/F | CAP / BEP | CDD | OURSEL-MAISON |
| BEA-33720 | CHARGE DE SERVICE CLIENTS BILINGUE ALLEMAND H/F | CAP / BEP | CDD | OURSEL-MAISON |
| BEA-33695 | HOTE DE CAISSE EN GSB H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-33693 | RECEPTIONNAIRE ET PREPARATEUR DE COMMANDE H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-33685 | VENDEUR EN OUTILLAGE H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-33660 | SOUDEUR MANUEL H/F | BAC | CDI | SAINT-PAUL |
| BEA-33659 | OPERATEUR REGLEUR SUR PRESSE PLIEUSE H/F | BAC | CDI | SAINT-PAUL |
| BEA-33658 | OPERATEUR REGLEUR SUR ROBOT DE SOUDURE H/F | BAC | CDI | SAINT-PAUL |
| BEA-33655 | TECHNICIEN BUREAU D'ETUDES H/F | BAC+2 | CDI | SAINT-PAUL |
| BEA-33650 | ACHETEUR / ASSISTANT ACHAT EN INDUSTRIE H/F | BAC+2 | CDI | SAINT-PAUL |
| ROI-33498 | TECHNICIEN DE MAINTENANCE INFORMATIQUE H/F | BAC+2 | CDI | ETOUY |
| BEA-33202 | MONTEUR BOBINIER H/F | CAP / BEP | COI | BEAUVAIS |
| BEA-33122 | TECHNICIEN DE MAINTENANCE AUTOMATISME H/F | BAC+2 | 193 | BEAUVAIS |
| BEA-33073 | CADRE COMPTABLE H/F | BAC+3 | G | BEAUVAIS |
| BEA-33011 | ASSISTANT MANAGER SALON DE COIFFURE H/F | CAP / BEP | CDI | BEAUVAIS |
| BEA-32968 | DEVELOPPEUR D'ACTIVITE HYDROGENE H/F | BAC+4 | GDI | BEAUVAIS |
| BEA-32761 | TECHNICIEN TRAITEMENT DES EAUX H/F | BAC | ē | ALLONNE |
| BEA-31546 | APPROVISIONNEUR H/F | BAC+2 | <u></u> | OURSEL-MAISON |

ASDAPA groupe avec recrute



Vous êtes aide à domicile, auxiliaire de vie, TISF, aide-soignant.e, infirmier.ère, AMP... Venez travailler avec nous

Madame PAINTRE : <u>prescillia.paintre@avec.fr</u>

50



Liberté Égalité Eraternité

SÉCHERESSE

ÉCONOMISONS L'EAU



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau



Éviter de laver sa voiture



Respecter les restrictions sur le remplissage des piscines







Organise sa

BROCANTE

Dimanche

11 juin 2023
de 7h00 à 17h00



COUPON REPONSE

| \square 7 mètres = 4£ \square 8 mètres = 5£ \square 9 mètres = 6£ \square 10 mètres = 7: | \square 3 mètres (gratuit) \square 4 mètres = 1 ε \square 5 mètres = 2 ε \square 6 mètres =3 ε | Téléphone: | 7,199,17121.443.711.453.111.4711.4711.4711.4717.4717.4717.4717 | Adresse: | NOM/Prénom : |
|--|--|---------------------------------|--|---|---|
| 10 mètres = 7 | ☐ 6 mètres =3 | 0 7 7 7 7 8 8 | | 3 4 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 | *************************************** |

A retourner avant le 15 avril à l'adresse suivante :

M. Beaucheron- 6, rue du Pressoir- 60360 Le Gallet

VIDE MAISON

ROTA ZOX

amedi le 15 avril 2023

0 T 10 -00 T

の一つのくつ

9710 3